

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE
SAMEDI, LE 17 OCTOBRE 2015**

Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (le Musée) à Yellowknife

Étaient présents :

La Fédération franco-ténoise (FFT)	Richard Létourneau, Président sortant Frédéric Deschênes, 1 ^{er} Vice-président Alexandre Larouche, 2 ^e Vice-président Suzette Montreuil, Présidente d'Assemblée Jean de Dieu Tuyishime, Directeur général et secrétaire de l'assemblée
Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY)	Jean François Pitre, Président et délégué Roland Boivert, Membre et délégué Michel Hanah, Membre et déléguée Pascaline Gréau, DG AFCY
Association des francophones de Fort Smith (AFFS)	Marie-Christine Aubrey, Présidente et déléguée Mathieu Boudreau, Déléguée
Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR)	Klaudia Mika, Agente de dével. et déléguée Amélie Montpetit, membre et déléguée Dennesha Ferguson, membre et délégué
Association des francophones du Delta de Mackenzie (AFDM)	Soochit Bhadratha, membre et délégué Élise Décarie-Jean, membre et déléguée Myriam Brault, déléguée
Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY)	Jacques Lamarche, président et délégué Océane Coulaudoux, membre et déléguée
Aquilon	Alain Bessette, Éditeur, délégué non votant

Fédération Franco-Ténoise (Équipe de la permanence)	Alexandre Assabgui, Jeunesse TNO Nicolas Carrière, Immigration TNO Oumalker Idil Kalif, Réseau TNO Santé
LES INVITÉS	
Gouvernement des TNO	Benoit Boutin, Secrétariat affaire franco Lorne Gushue, SAF Lisa Berthier, MSSS
Patrimoine Canadien	Réal Déquier Christine Raffaëlli
Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDETNO)	Antoine Gagnon
Collège Nordique francophone	Josée Clermont
Commission scolaire francophone	Suzette Montreuil
Centre de Leadership et d'évaluation inc.	Charles Aka
Membres de la communauté	Linda Bussey Oscar Aguirre

1. Mot de bienvenue du président

Monsieur Richard Létourneau, président de la Fédération Franco-Ténoise (FFT), salue tous les délégués et invités en les remerciant de s'être rendus disponibles pour cette importante rencontre pour le réseau associatif franco-ténois. Il déclare l'ouverture de la 37^e assemblée générale annuelle à 13h00

2. Appel des délégués et vérification du quorum

Le président de la FFT, Richard Létourneau procède à l'appel de chaque délégation des tables de concertation des quatre communautés francophones des Territoires soit Inuvik, Yellowknife, Hay River et Fort Smith. Il constate le quorum ainsi que la régularité de l'avis de convocation adressé à tous les membres du conseil d'administration (CA) de la FFT, et à la présidence des associations membres de la FFT.

3. Élection d'une présidence d'assemblée et d'un secrétaire

Les délégués conviennent de nommer Mme Suzette Montreuil comme présidente d'assemblée. La proposition ne soulève aucune discussion. Tous les délégués expriment leur accord par voie de résolution. Le président remercie Madame Montreuil de sa collaboration généreuse.

IL EST PROPOSÉ Que Suzette Montreuil soit nommée présidente de la 37^e assemblée générale annuelle de la FFT.

Résolution 15-10-17-01

Proposée par Jean François Pitre

Secondée par Élise Decarie-Jean

Adoptée à l'unanimité

La présidente invite les délégués à nommer un/une secrétaire d'assemblée. Jean de Dieu Tuyishime est proposé à cette fonction qu'il accepte.

IL EST PROPOSÉ Que Jean de Dieu Tuyishime soit nommé secrétaire de la 37^e assemblée générale annuelle de la FFT.

Résolution 15-10-17-02

Proposée par Élise Décarie-Jean

Secondée par Jean François Pitre

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Avant de continuer plus loin, la présidente de l'assemblée propose les modifications suivantes :

- a) Commencer par l'AGA des Sociétés apparentées
- b) Reprendre l'ordre du jour de l'AGA de la FFT tel que présenté (point 4 à 15)
- c) Enlever à l'ordre du jour les points 6.4 (Rapports des membres associatifs) et 7.2 (Reception des états financiers des sociétés apparentés).

IL EST PROPOSÉ Que l'ordre du jour ainsi modifié soit adopté.

Résolution 15-10-17-03

Proposée par Jean François Pitre

Secondée par Pascaline Gréau

Adoptée à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ Que la 37^e assemblée générale annuelle de la FFT soit ajournée pour faire l'assemblée générale annuelle des Sociétés apparentées de la FFT.

Résolution 15-10-17-04

Proposée par Richard Létourneau

Secondée par Marie-Christine Aubrey

Adoptée à l'unanimité

L'assemblée générale annuelle de la FFT reprend ses travaux à 13h40 après l'assemblée générale annuelle des Sociétés apparentées de la FFT.

5. Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} novembre 2014

La présidente d'assemblée accorde cinq minutes d'examen du document pour en vérifier la conformité.

IL EST PROPOSÉ Que le procès-verbal de l'AGA du 1^{er} novembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Résolution 15-10-17-05

Proposée par Richard Létourneau

Secondée par Jacques Lamarche

Adoptée à l'unanimité

6. Rapports annuels

6.1 Rapport du président FFT

Richard Létourneau président sortant de la FFT présente son rapport aux délégués et aux invités.

IL EST PROPOSÉ Que les délégués accueillent le dépôt du rapport du président.

Résolution 15-10-17-06

Proposée par Elise Décarie-Jean

Secondée par Alexandre Larouche

Adoptée à l'unanimité

6.2 Rapport de la direction générale

Jean de Dieu Tuyishime, directeur général de la FFT, présente son rapport aux délégués et invités.

IL EST PROPOSÉ Que les délégués accueillent le dépôt du rapport de la direction générale.

Résolution 15-10-17-07

Proposée par Océane Coulaudoux

**Secondée par Jean François Pitre
Adoptée à l'unanimité**

6.3 Rapport des délégués aux tables pancanadiens

Les délégués ont pris connaissance des rapports présents dans le cahier de l'AGA.

7. Réception des états financiers vérifiés de la FFT au 31 mars 2015

7.1 – La FFT

M. Jean François Pitre, trésorier de la FFT présente sommairement l'état des résultats de la gestion financière de l'organisme au cours de la dernière année financière 2014-2015.

Les délégués adressent leurs questions pour une bonne compréhension des états financiers présentés.

CONSIDÉRANT QUE la firme Bergeron & Co. a procédé à la vérification de la Fédération franco-ténoise pour la période débutant le 1^{er} avril 2014 et prenant fin le 31 mars 2015.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'Administration (CA) de la FFT a étudié ledit rapport financier lors de sa rencontre du 22 septembre 2015 et qu'il en recommande l'adoption à l'Assemblée générale annuelle.

IL EST PROPOSÉ Que l'Assemblée reçoive le rapport financier vérifié 2013-2014 de la Fédération franco-ténoise tel que produit par la firme Bergeron & Co.

Résolution 15-10-17-08

Proposée par Jean-François Pitre

Secondée par Richard Létourneau

Adoptée à l'unanimité

7.2 – La FFT et les Sociétés apparentées

Ce point a été discuté lors de l'Assemblée générale annuelle des Sociétés apparentées.

8. Nomination d'une firme de vérificateurs comptables pour l'année 2015 - 2016

IL EST PROPOSÉ Que l'Assemblée mandate la Firme Bergeron & Co. pour effectuer la vérification des opérations de la Fédération franco-ténoise et de ses firmes apparentées pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2015 et prenant fin le 31 mars 2016.

Résolution 15-10-17-09

Proposée par Frederick Deschênes

Secondée par Jean François Pitre

Adoptée à l'unanimité

9. Cotisation annuelle

Le président de la FFT rappelle aux délégués que la cotisation des membres associatifs est de 100 \$. Il rappelle que :

- La cotisation n'a pas été revue il y a plus de 10 ans;
- La tenue de l'AGA coûte cher à la FFT;
- Une révision de la cotisation des membres est nécessaire basée sur les coûts moyens que la Fédération doit défrayer pour l'organisation des CTPP, des forums et de l'AGA.

Les délégués ont discuté et échangé leurs idées sur ce point.

IL EST PROPOSÉ Que l'Assemblée maintienne la cotisation annuelle des membres associatifs à 100 \$ par an.

Résolution 15-10-17-10

Proposée par Pascaline Gréau

Secondée par Jean François Pitre

Adoptée à l'unanimité

10. Prévisions budgétaires 2014-2015

Jean de Dieu Tuyishime, directeur général de la FFT, présente les prévisions budgétaires de l'organisme pour la période 2015-2016. Le conseil d'administration de la FFT a examiné le document préparé lors de sa réunion du 22 septembre 2015.

Les délégués adressent leurs questions pour avoir une bonne compréhension de cette prévision budgétaire de la FFT pour la période 2015-2016.

IL EST PROPOSÉ Que les délégués adoptent les prévisions budgétaires de la FFT 2015-2016 telles que recommandées par le CA.

Résolution 15-10-17-11

Proposée par Jean-François Pitre

Secondée par Marie Christine Aubrey

Adoptée à l'unanimité

11. Priorités de la Fédération pour 2015-2016

Le président de la FFT, Richard Létourneau, présente et commente les priorités proposées par le CA de la FFT. L'énoncé de ces priorités est la suivante :

1. Procéder à une réflexion sur la membricité associative de la Fédération afin que la composition du conseil d'administration soit représentative de l'ensemble des communautés francophones territoriales et réviser, au besoin, les statuts et règlements.
2. Assurer la pérennité du Comité de consultation et de coopération entre les représentants de la communauté et le GTNO.

Le président répond aux questions des délégués.

IL EST PROPOSÉ Que les délégué.es adoptent les priorités soumises pour 2014-2015 comme étant celles de la FFT.

Résolution 15-10-17-12
Proposée par Richard Létourneau
Secondée par Alexandre Larouche
Adoptée à l'unanimité

12. Résolutions des membres associatifs et du CA de la FFT

Le CA de la FFT propose à l'AGA l'adoption de deux résolutions. Le président Richard Létourneau fait la lecture de ces résolutions dont l'énoncé est ici-bas.

- Attendu que l'Association des francophones de Fort Smith est désormais dissoute ;
- Attendu que la vitalité des associations francophones des communautés rurales est variable et que les besoins sont différents ;
- Attendu que la Fédération franco-ténoise désire qu'une programmation socio-culturelle et des services continuent à être dispensés dans chacune des communautés francophones des TNO ;

Il est résolu que :

1. Le conseil d'administration de la FFT étudiera des solutions possibles à moyens et à long terme pour supporter les associations et communautés en collaboration avec elles.
2. Le conseil d'administration présente son plan d'action lors du prochain Conseil territorial des présidences et des permanences (CTPP).

IL EST PROPOSÉ Que les délégués adoptent les résolutions telles que proposées par le CA de la FFT.

Résolution 15-10-17-13
Proposée par Richard Létourneau
Secondée par Claire Ouellet
Adoptée à l'unanimité

13. Élection de la présidence à la FFT

13.1 Précision sur l'interprétation des Statuts et Règlements

La présidente d'Assemblée s'assure que l'interprétation des Statuts et Règlements associée aux élections est précise. L'information a été circulée.

13.2 Nomination d'une présidence et d'un secrétaire d'élection

La présidente d'Assemblée propose aux délégués de choisir la présidence et le secrétariat d'élection.

IL EST PROPOSÉ par l'Assemblée Que Suzette Montreuil soit élue présidente des élections et que Jean de Dieu Tuyishime en soit le secrétaire.

Résolution 15-10-17-15
Proposée par Jean François Pitre

**Secondée par Richard Létourneau
Adoptée à l'unanimité**

13.3 Rapport de mise en candidature

Jean de Dieu Tuyishime fait la lecture du rapport des travaux du comité de mise en candidature. À la date de clôture de mise en candidature, il n'y avait pas de candidats postulés.

La présidente propose aux élus de soumettre les candidatures sur place, s'il y en a vu qu'aucune candidature ne s'était manifestée.

Linda Bussey est proposé par l'AFCY pour le poste de présidence de la FFT.

**Proposée par Jean François Pitre
Appuyée par Richard Létourneau**

La présidente demande à la concernée s'elle accepte cette nomination. Elle accepte. Puis la présidente de l'assemblée demande trois fois à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures à soumettre au poste de présidence de la FFT.

13.4 Élection de la présidence

Linda Bussey est élue par acclamation au poste de présidence de la FFT.

La présidente nouvellement élue a remercié les délégué.es pour cette confiance qu'on venait de lui accorder et a promis de faire tout son possible pour promouvoir la francophonie dans les TNO.

14. Nomination des représentants de la FFT aux tables pancanadiennes

Les délégués nomment les représentants de la FFT aux organismes nationaux :

À la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), la présidente de la FFT **Linda Bussey** est la représentante d'office de la FFT

À la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), **Pascaline Gréau**, directrice de l'AFCY est le représentant de la FFT

À la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC), **Marie-Christine Aubrey** est la représentante de la FFT

Au Réseau pour le développement de l'alphabétisation et des compétences (RESDAC), pas de représentant puisque la FFT ne remplit pas les conditions 'd'accréditation' exigées par le RESDAC.

À la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), **Alexandre Assabgui**, coordonnateur Jeunesse TNO est le représentant de la FFT

À la Société Santé en français (SSF), **Roxane Valade** est la représentante de la FFT

À la Commission Nationale des parents francophones (CNPF), **Jacques Lamarche**, président de l'APADY est le représentant de la FFT

Le président Létourneau remercie toutes les personnes qui ont accepté de représenter la FFT aux tables pancanadiennes et suggère une résolution globale. Les délégués ont émis le souhait d'être au courant des mandats de chaque représentante et représentant nommés aux tables pancanadiennes.

IL EST PROPOSÉ Que les délégués ci-haut nommés soient déclarés des représentants de la FFT aux tables pancanadiennes.

Résolution 15-10-17-18

Proposée par Pascaline Gréau

Appuyée par Elise Décarie-Jean

Adoptée à l'unanimité

15. Avis d'amendement aux Statuts et Règlements

Les Statuts et Règlements modifiés et adoptés lors de l'AGA du 1 novembre 2014 sont présentés en version électronique sur le site web de la Fédération franco-ténoise.

16. Brève présentation du réseau associatif et des membres des Tables nationales

Les délégués ont reçu un cahier comprenant les rapports d'activités du réseau associatif et des délégués aux tables pancanadiennes. Les personnes qui voulaient faire des commentaires sur leurs rapports ont été appelés à partager.

RESDAC : Océane Coulaudoux a expliqué l'organisme et les raisons pour lesquelles la FFT a perdu son accréditation.

FCCF : Étienne Croteau a présenté les principales activités réalisés par la FCCF durant l'année 2013-2014 et une partie de ce qui s'est fait durant l'année 2014. Une déléguée questionne pourquoi la FFT n'a pas demandé à chaque association de produire un rapport écrit pour le cahier de l'AGA. Le président l'informe que cela a été fait lors du CTPP du 27 septembre 2014.

À Hay River, il y a une baignade à la piscine sous fond de musique francophone. On donne également des cours de francisation aux anglophones métis d'origine francophone, soirée de cinéma, cabane à sucre, canot kayak.

17. Affaires diverses

17.1 Lieu et date de la prochaine AGA 2016

Il est suggéré d'organiser un AGA 2016 au mois d'octobre 2016. La date sera fixée par le nouveau Conseil d'administration.

17.2 Remerciements du président sortant

Jean-François Pitre a tenu a remercié Richard Létourneau pour le dévouement, l'implication et le professionnalisme qu'il a témoigné durant les dernières années qu'il a siégé au sein du CA de la FFT. Il lui souhaite bonne chance et espère continuer de le voir impliqué dans la FFT.

17.3 Annonces

Christine Raffaëlli a présenté le nouveau gestionnaire régionale de programme LO, Région des prairies et du Nord au sein de Patrimoine canadien, M. Réal Déquier. Il est basé à Winnipeg.

18. Varia

Aucun point à discuter

19. Levée de l'assemblée -

La levée de l'assemblée est proposée par Jean-François Pitre à 14h45.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Suzette Montreuil

Jean de Dieu Tuyishime

Une note spéciale : le prix Jeanne Dubé a été remis au Café du Musée. Ce procès-verbal veut en rendre compte en indiquant que le prix a été remis à M. Benoît Boutin.

N.B. Le masculin est utilisé pour seulement alléger le texte.